L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS,
SAMEDI, 3 MARS 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000.
29 déc—6m

EGARÉE une perruche sépégalaise, bec rouge, collier noir et rouge: prière de la rapporter 93 Toulouse. Une récompense de $5 sera donnée. 3 mars—2f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

A LOUER.

A LOUER—La maison No 97 1|2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE, pour cause de départ, et maladie, le restaurant de Paris, rue Bourbon, 121 et 123. Grande occasion. $400 comptant. 1er mars—3f

A VENDRE—Son de riz et poliah en lots, au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché. G. A. LANAUX, 22 fév—15f 71 et 73 rue Décatur.

A VENDRE—Graines de riz de choix Carolina et Honduras en lots au gré des acheteurs, chez G. A. LANAUX. 71 & 73 Decatur. 22 fév—15f

A VENDRE pour cause de départ.—Un café des mieux connus, bien achalandé et situé dans la partie la plus centrale de la ville. Aussi, la propriété dans laquelle le café est établi depuis quarante ans. Grandes facilités de paiement. S'adresser sur les lieux, à Jean Peyregne, 125 et 127 rue Remparts, coin Toulouse. 17 fév—1 m.

GROCERIE dans bonne localité. S'adresser 85 Bienville. 2 fév—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Résidence Elégante pour Famille
RUE ESPLANADE,

Entre les rues Remparts et Bourgogne, en parfait ordre et bien finie.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan:

L'élégante résidence en briques à deux étages avec attic, désignée par le No 123 rue Esplanade, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Remparts et Bourgogne. Le terrain mesure 44 pieds de face à la rue Esplanade, sur 106 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages solidement bâtie, avec attic, élégamment finie, avec cheminées en marbre, plafonds élevés, de grandes et riches ouvertures, et ayant de larges corridors, appartements d'attente et pour réceptions, salle à manger, office, chambres à bain, gaz, waterworks et hydrant, et tous les autres accessoires d'une résidence de première classe et d'une charmante demeure pour famille.

Il y a une grande cour de côté pavée et une pelouse pour jouer, etc. Son charmant voisinage, à proximité des églises, des écoles et du marché, avec accès immédiat aux chars urbains dont les lignes passent devant et sur la rue des Remparts, sont des agréments qui augmentent l'attrait de cette délicieuse propriété.

Elle est en parfait état et est vendu sujette au bail de Jas. DeBuys, Esq., qui expire le 1er octobre prochain à raison de $900 par an. On pourrait en obtenir plus tôt possession en s'arrageant avec le locataire actuel.

Les visiteurs seront admis seulement avec une carte de l'encanteur.

L'attention de ceux qui cherchent une demeure de premier ordre et un bon placement est appelée sur cet avis et ils ne devraient pas manquer d'examiner la propriété et d'assister à sa vente.

CONDITIONS—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit à 1, 2 et 3 ans en billets spécialement garantis par lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, et toutes autres clauses usuelles et habituelles, et en outre du prix, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1888, et paiera au moment de la vente 10 pour cent comptant du prix d'achat pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.
3 mars—3 4, 10 jusqu'à date.

Un bel emplacement pour affaires, et un placement avantageux.

Un magasin et résidence en briques à quatre étages.

L'encoignure des rues Levée et Toulouse.

L'encoignure populaire de Nicole.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs.—bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan—

Le spacieux magasin et résidence en briques désignés par le No 137 rue Vieille Levée ou Decatur, dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée, Chartres, Toulouse et St. Louis, formant l'encoignure des rues Vieille Levée et Toulouse, et étant une partie de la même ilet que les maisons commerciales si prospères de MM. Jos. David, LaGardo et Machera Bros. Voir le plan pour la position de l'allée commune s'ouvrant sur la rue Toulouse et les dimensions du terrain.

Cette propriété sera vendue sujette à un bail expirant en octobre prochain, fait en faveur du présent locataire qui l'occupe depuis plusieurs années, à raison de $600 par an.

Elle est en usage au rez-de-chaussée comme magasin de produits de l'Ouest et de fourrages, et comme résidence au premier, élégamment distribué, salon avec arche, etc. Comme emplacement d'affaires cette propriété offre des avantages qui ne sont pas inférieurs à aucun autre dans cette partie du Deuxième District.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la partie à crédit à un et deux ans en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1888 et en sus du prix de la vente, un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 fév—au 3 mars incl

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. M. Hennen

No 22,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriété de Commerce de Valeur sur la rue Royale, entre Douane et Bienville.

Banc dans la First Presbyterian Church et Terres dans la paroisse Tangipahoa, Lue.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, entre le Commercial alley et la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 7 février 1888 et rendu dans la succession ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—

1. **Un certain lot de terre** situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 35 borné par les rues Royale, Bienville, Douane et Passage de la Bourse; le dit lot est désigné par le No 2 sur un plan du dit ilet, et mesure 30 pieds de face à la rue Royale, mesure française, et 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, une bâtisse spacieuse en briques, à trois étages, portant le No 32 de la rue Royale, avec le bail et les billets pour loyer qui seront dus après le jour de la vente.

2. **Le banc** No 135 dans la Première Eglise Presbytérienne, située sur le Parc Lafayette, avec tous les droits et sujet à tous les devoirs des détenteurs de bancs dans la dite église d'après sa charte.

3. **La section de terre** sur laquelle Alfred Hennen, décédé, résidait anciennement, étant la droite du Moses Kocn head right, contenant six cent quarante-deux et 32 100 acres, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, laquelle terre est traversée par le Chapeau Pela creek, désignée comme section 18 sur la carte du township 5, sud du range 9, à l'est de la base du Meridian Land District, à l'est de l'ile de la Nouvelle-Orléans, à l'ouest de la Rivière aux Perles, excepté quatre acres autour du cimetière sous une forme carrée.

4. La moitié de l'ouest du quart du sud-ouest, et la moitié de l'ouest du quart du sud-ouest, et le quart du nord-est du quart du sud-ouest de la section 17, township 5 sud, du range 9 est, et dans le même district et touchant la section 18 ci-dessus décrite à l'est, contenant deux cent et 9-100 d'acres, plus ou moins.

5. La moitié est du quart nord-est et le quart sud-est du quart sud-est de la section 13, township 5 sud, range 8 est, contenant cent trente six 62|100 acres, plus ou moins, et touchant du côté ouest à la section 18 premièrement décrite.

6. Le quart sud-ouest du quart sud-est, et le quart sud-est de la section 7 sud, du range 9 est; la dite portion du quart sud-ouest de la section 7, contenant cent trente 19|100 acres plus ou moins, faisant en tout, y compris les deux morceaux de terre, cent quarante-quatre et 27|100 acres plus ou moins, et touchant du côté nord à la section 18 premièrement décrite.

7. Le morceau de terre nord de celui ci-dessus que traverse le Chapeau Pela, connu comme la concession faite par les Etats-Unis à William Cooper, marqué No 37 sur la carte du township 5 sud, du range 9 est, de la base du méridien contenant six cent seize 40|100 acres plus ou moins.

8. Le quart sud-est du quart nord-est de la section 2 township 5 sud, du range 8 est, contenant trente-cinq et 19|100 d'acres, et une portion de terre triangulaire située entre la dernière portion et section 37 ci-dessus décrite, et touchant la section 37, contenant treize et 27|100 d'acres plus ou moins, réunissant en tout quarante-sept et 46|100 d'acres plus ou moins, aussi les meubles décrits dans l'inventaire pris par John W. Addison, notaire.

Termes et Conditions—Comptant, les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1888 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs.
9 fév—9 11 18 25—mars 3 10 12

Haynes & Rogers, Wm D. Haynes et Andrew Y. Rogers vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,908—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John A. Wogan et James T. Hayden, co-syndics provisoires des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 fév—28—4 8 mar.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés -- Magasins et maisons de résidence,

—DANS LE—

SECOND DISTRICT.

Succession de Charles Stiegler et femme.

Magasin payant et résidence, au coin des rues Orléans et Marais.

Joli cottage double Nos. 217 et 217 1|2, rue St. Pierre, entre Marais et Villeré.

Cottage double Nos. 168 et 168 1|2 rue Johnson, entre Ste. Anne et Dumaine.

Cottage confortable pour résidence, coin Johnson et Ste. Anne.

Cottage double pour résidence, coin Prieur et Ste. Anne.

Maison à double corps de logis, Nos. 369 et 369 1|2 rue Ste. Anne, entre Prieur et Johnson.

Cottage à double corps de logis, Nos. 143 et 143 1|2 rue Prieur, entre Dumaine et Ste. Anne.

Deux cottages doubles presque neuf, Nos 375 et 375 1|2, 379 et 379 1|2, rue Ste-anne, entre Prieur et Johnson.

Joli cottage simple à un étage, No 377 rue Ste-Anne, entre Prieur et Johnson.

Deux jolies maisons doubles, Nos 383 et 383 1|2, 381 et 381 1|2 rue Ste-Anne, entre Prieur et Johnson.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY, — Albert Brignoni, encanteur. — Bureau: 38 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, (succession de Charles Stiegler et d'Amelia Stiegler, née Rippe, numéros 21,787 et 19,509 Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans) il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial allée, dans le premier district de cette ville, en vertu de deux ordres différents rendus et signés, le 30 janvier 1888, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division "D." dans l'affaire de la succession de Mme Amelia Stiegler, née Rippe, No 19,509 du docket de ladite cour, les propriétés ci-après décrites et aux condit ons suivantes, savoir:

1° **Un lot de terre**, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé, dans le second district de cette ville, au coin des rues Marais et Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Marais, St-Pierre et Tremé, mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur de 57 pieds 1 pouce 8 1|2 lignes face à la rue Marais. Acheté par ledit feu Charles Stiegler de la succession de E. Adler et femme, par acte passé le 23 octobre 1883, pardevant T. F. Coffey, notaire. Enregistré C. O. B. 120, folio 530.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage avec mansarde, occupée comme magasin et résidence, contenant 3 chambres, cuisine à deux étages, etc., et dans le fond, face à la rue Marais, un édifice à deux étages avec 4 chambres, balcon sur le devant, vestibules, cuisine, grande cuve, lieux d'aisance, etc. Cette maison est louée à de bons locataires à raison de $16 50 par mois.

2° **Un lot de terre** avec les édifices qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 56, borné par les rues St-Pierre, Villeré Marais et Orléans, d'après le plan de L. H. Pilie, en date du 2 décembre 1851, et déposé en l'étude de J. Mossy, ancien notaire. Cette terre est la portion du dit lot No 5, faisant face à la rue St-Pierre et mesurant 28 pieds 3 pouces de face à la rue St Pierre, sur une profondeur de 52 pieds 3 pouces entre lignes parallèles, d'après le plan de A. de Armas, député-voyer. Acquis par feu Charles Stiegler de O. DeBouchel par acte passé devant O. Drouet, notaire, le 27 juillet, 1880, enregistré C. O. B. 112, folio 636.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, avec toit en ardoises, contenant 4 chambres, 2 cuisines, 2 citernes, hangar pour le bois, et connu par les Nos 217 et 217 1|2 rue St-Pierre. La maison a été bâtie il y a environ deux ans et est en bon état. Elle est occupée par des locataires fort exacts, au prix de $20 par mois.

3° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Ste-Anne et Dumaine, désigné par le No 84 sur un plan de L. Bringier, voyer, le 26 juillet 1836, déposé en l'étude de L. Ferand, ancien notaire; dit terrain mesure, au pied américain, 30 pieds de façade rue Johnson, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt de la succession de W. T. Chapman, par acte daté du 6 septembre 1886, pardevant J. F. Munier, notaire, enregistré C. O. B. 124, folio 374.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à un étage couverte en ardoises, ayant environ quatre chambres, cuisines, des cottres latéraux pavés, deux bonnes citernes, auvent pour blanchissage et emplacement pour mettre du bois, cabinets d'aisance, etc. La propriété porte les Nos 168 et 168 1|2 rue Johnson. Les locataires actuels paient $15 par mois.

4° **Un certain terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Ste-Anne, Johnson, Dumaine et Galvez, désigné par le terrain No 88 sur un plan de L. Bringier, voyer-général, daté du 26 juillet 1836, et déposé dans le livre des plans de Louis Férand, ancien notaire; aussi sur un plan déposé en l'étude de M. Gernon pour référence. Le dit terrain forme le coin des rues Ste-Anne et Johnson, et mesure 31 pieds 11 pouces de façade sur la rue Ste-Anne, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et façade rue Johnson. Acquis par le défunt de la compagnie d'assurances Germania, par acte passé le 19 avril 1884, pardevant W. O. Hart, notaire. Enregistré C. O. B. 119, folio 393.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage avec mansardes, ayant environ 6 grandes chambres, 2 cuisines, cabinet, allées, 2 bonnes citernes, hangars à bois, portant et emplacement pour mettre le bois, etc., portant les Nos 391 et 391 1|2 rue Ste-Anne, et est louée $22 par mois.

5° **Deux terrains** situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6, dans le carré d'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Dumaine et Ste-Anne, sur un plan de L. Surgi, daté du 9 octobre 1847, et déposé comme plan 27, dans le livre des plans No. 3, en l'étude de A. Ducatel, notaire, lesquels dits terrains ont été subdivisés par le défunt, Charles Stiegler, ainsi qu'il suit:

5 Bis. 1. A. La portion de terre formant le coin des rues Ste-Anne et Prieur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 367 de la rue Ste-Anne, mesurant 30 pieds 5 pouces de façade rue Ste-Anne, 26 pieds 1 pouce 2 lignes à l'arrière, sur 89 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison double en bois ayant 6 chambres, auvents à blanchissage et emplacements pour bois en réserve, bonnes citernes, lieux d'aisance, cours carrelées, et portant les Nos municipaux 367 et 367 1|2 rue Ste-Anne. La propriété se loue $22 par mois.

6° 2 B. **La portion de terre** adjacente, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 369 rue Ste-Anne; elle mesure 31 pieds de façade rue Ste-Anne, 30 pieds 11 pouces et 6 lignes sur sa limite inférieure sur 80 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison en bois double ayant 6 chambres et cuisines, auvents à blanchissage et emplacements pour la réserve de bois, cabinets d'aisance, deux bonnes citernes, cours pavées, etc., louée $20 par mois à d'excellents locataires. La propriété porte les Nos 369 et 369 1|2 rue Ste Anne.

7° **3. C. et l'arrière partie desdits terrains** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 143 de la rue Prieur, mesurant 29 pieds 1 pouce et 4 lignes de façade rue Prieur sur 57 pieds 4 pouces du côté de la rue Ste-Anne; 57 pieds 3 pouces et 6 lignes de l'autre; lesquels terrains et subdivisions sont plus pleinement décrits sur un plan de Arthur de Armas, député-voyer, daté du 4 février 1888, et déposé au bureau de John R. Legier, notaire. Les dits 5 terrains ont été acquis par le défunt Charles Stiegler, par acte pardevant J. R. Legier, notaire, le 10 juin 1884, par achat de N. Jacassin, enregistré C. O. B. 119, folio 572.

Les améliorations comprennent une maison cottage en bois ayant 4 chambres, 2 cuisines, 2 citernes, auvent, cabinets, etc., entrée latérale pavée, et portant les numéros municipaux 143 et 143 1|2 rue Prieur, payant $16 par mois de loyer.

8° **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, désigné par le No 3, d'après un plan par L. Surgi, voyer, daté le 10 février 1851, déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, sous le titre du No 43 de son livre de plan, lequel terrain a été subdivisé par feu Charles Stiegler, et porte le numéro municipal 375 rue Ste-Anne, et est désigné par la lettre "F" sur un plan certifié par A. de Armas, sous-voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot de terre mesure, d'après le dit plan certifié, 30 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt E. Curet, d'après un acte daté le 18 mai 1884 pardevant John R. Legier, notaire. Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 121, folio 221.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage et recouvert en ardoises, retiré de la rue, environ six chambres, cuisine, galerie devant, deux bonnes citernes, hangars pour le bois et pour laver, lieux d'aisance, etc., la façade est pavée en briques avec plates-bandes de fleurs; le cottage est connu par les numéros municipaux 375 et 375 1|2 rue Ste-Anne et rapporte un loyer mensuel de $24.

9° **Un lot ou portion de terre** et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, désigné par le numéro un d'une esquisse attachée à un acte de vente par M. Carvajal à E. Vallée, pardevant J. Bendernagel, notaire, le 6 mai 1880, lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 379 rue Ste-Anne, et est désigné par la lettre "G", sur un plan certifié par A. de Armas, sous voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot ou portion de terre mesure, d'après le dit plan certifié, 30 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de la veuve E. Vallée, d'après un acte passé le 8 de mai 1885, pardevant John R. Legier, notaire, enregistré dans le bureau des aliénations, livre 122, folio 126.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois à un étage, retiré de la rue, 6 chambres, cuisines, 2 bonnes citernes, hangars pour le bois et pour laver, lieux d'aisance, cour pavée, plate-bandes pour fleurs, etc., et connu par les Nos municipaux 379 et 379 1|2 rue Ste-Anne. Occupé par de bons locataires payant $24 par mois.

10° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine et Johnson, lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 377 rue Ste. Anne, et est désigné par la lettre "H" sur un plan certifié par A. de Armas, sous-voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot ou portion de terre mesure d'après ledit plan certifié, 30 pieds 2 pouces de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de Mme Marie E. St. Armand, d'après un acte pardevant John R. Legier, notaire, le 8 avril 1886. Enregistré au Bureau des aliénations livre 123, folio 887.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois à un étage retiré de la rue, 4 chambres, cuisine, cabinet, corridor sur le côté, galerie devant, hangar pour le bois, citerne, façade pavée en briques et cour de côté ayant des plate-bandes de verdures et de fleurs, etc. Loyer $16 par mois.

11° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson et désigné par le No 2, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, daté le 16 juin, 1839, et déposé au bureau de Théo. Tureaud, ex-notaire en cette ville:

Lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 383 rue Ste-Anne, et est désigné par la lettre "E", sur un plan certifié par A. de Armas, sous-voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire public, lequel lot ou portion de terre mesure d'après le dit plan certifié, 32 pieds et 4 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, acquis par le défunt des héritiers de F. F. Turberg et sa femme, d'après un acte daté le 1er août 1885, pardevant John R. Legier, notaire public, enregistré au bureau des aliénations, livre 123, folio 381.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage recouvert en ardoises, trois chambres et cuisines, hangars pour le bois et pour laver, bonnes citernes, etc., et connu par les Nos municipaux 383 et 383 1|2 rue Ste-Anne. Loyer $24 par mois.

12° **Un certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, désigné par le No 1 dans l'ilet No 20, conformément à un plan dressé par L. Surgi le 16 juin 1839 et déposé en l'étude de T. Tureaud, ancien notaire; lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 381 rue Ste Anne et est désigné par la lettre "F" sur un plan certifié de A. de Armas, député voyer, en date du 4 février 1888, déposé en l'étude de John R. Legier, notaire, lequel lot ou portion de terre mesure, conformément au dit plan certifié, 30 pieds 2 pouces de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt de veuve H. M. Haine, par acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 31 octobre 1884, enregistré au bureau de transfert livre 119 folio 800.

Les améliorations comprennent une résidence cottage double en bois, à un étage, couvert en ardoises, six chambres et cuisine, galerie de façade, hangar à bois et lavage, deux cuves, etc., et connues par les numéros municipaux 381 et 381 1|2 rue Ste-Anne, louée à $24 par mois.

Toutes les descriptions des propriétés ci-dessus sont plus amplement décrites en se référant aux plans et croquis dressés par Arthur de Armas, député voyer, et déposé en l'étude de John R. Legier, notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque, avec privilèges de vendeurs, etc., portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final des billets et les polices d'assurance transférées à la dite succession ou à tout porteur futur des dits billets, et en cas de procès pour enforcer la collection d'aucun des dits billets, l'acquéreur aura à payer 5 pour cent d'honoraire d'avocat sur le montant à liquider; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1888. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, No 58 rue Royale, aux frais des acquéreurs.
19fév—19 25—3 10 17 24mars.

PAR JAS P. GUINAULT.

Succession de John Lynch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,054.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville. — SAMEDI, 17 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 février 1888, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Girod, aujourd'hui Villeré, St. Jean-Baptiste, aujourd'hui Robertson, Port et St. Ferdinand, mesurant à une distance de 77 pieds 6 pouces de l'encoignure de la rue du Port, 29 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces; ensemble, une maison en bois ayant trois chambres, un hangar dans la cour, citerne, etc., le tout couvert en ardoises et d'après plan.

Conditions—Comptant—Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire.
16fév—16 25—3 10 17mars.

MEUBLES.

Succession de Pierre Pouech et d'Emma Florane, son épouse, No 22,816.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse MARDI, 6 mars 1888, il sera vendu à midi, à la dernière résidence du défunt, rue Dauphine, entre Tricou et Jumonville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 février 1888—

Un lot de meubles meublant.
2 charrettes de boulanger
1 cheval.
1 jument.
Conditions—Comptant.
22 fév—22 28—6 mars

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

Vente de Syndic.

Le grand et confortable cottage, élevé de terre résidence avec cinq lots de terre, au coin des rues Constance et Quatrième.

Charles Van Benthuysen, individuellement, ou comme membre de la raison sociale de Benthuysen & Trauberg, et la Crescent Jelly Manufacturing Company vs. Ses Créanciers.

No 22,718—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur. Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan:

Cinq lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Washington et Quatrième désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement, sur un plan annexé à un acte de vente de J. Seymour à Geo. W. R. Bayley, passé par devant W. Shannon, ancien notaire, en date du 3 mars 1869, et conformément au dit plan. Les lots 1, 2 et 3 mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot 4 forme l'encoignure des rues Constance et Quatrième. Le lot No 5 touche au lot ci-dessus dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage élégante et confortable, avec un rez-de-chaussée bien subdivisé, ayant cinq salons à arches, chambre à manger, cinq chambres à coucher bien aérées, chambre à bain, chambres pour domestiques, bibliothèque et autres chambres, etc.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, intérêt payable annuellement.

Les améliorations seront assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les honoraires d'avocat, et autres clauses usuelles de garantie; dix pour cent sera requis au moment de la vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888.

Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 fév—5 11 18 25—mars 3 10

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—I. L. Wilber vs. ses créanciers et les créanciers de Wilber & Borge.—No. 4110.—Division C — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de I. L. Wilber et Wilber & Borge soit convoquée et tenue pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le SAMEDI, 31ème jour de mars 1888, à 11 heures a. m. pour considérer et décider sur les affaires contenues dans la pétition de William H. Renaud, syndic des dits créanciers, et pour savoir si le dit syndic sera autorisé comme tel, à contracter avec Semmes & Mott pour eux-mêmes et l'héritier de E. C. Mix pour la compensation demandée et pour prendre des mesures pour payer la compensation et les frais demandés, et autoriser le dit syndic à se joindre à la Cour Suprême dans le procès en litige devant la Cour Suprême du New Hampshire entre le dit Wm H. Renaud syndic et J. S. & E. A. Abbott, de Concord, New Hampshire, conformément au jugement des dits avocats.

Nlle-Orléans, 28 février 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 mars—5f au 31 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. C. Ahern vs ses créanciers—No 23,209—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wm. C. Ahern, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le LUNDI, 12ème jour de mars 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Charles Louque, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 6 février, 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 fév—11,18,25—mars 3.10

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 23,281.—Division E—Hippolyte Damiens, vs ses créanciers.—Il est ordonné qu'un assemblée des créanciers du pétitionnaire Hippolyte Damiens, soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, le lundi, 26me jour de mars, 1888, à 11 heures A. M. pour délibérer sur son application pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Et que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
14fév—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—August Alt vs. ses créanciers—No 23,344. Division E—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Auguste Alt soit tenue et convoquée pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, le mardi 27me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., pour prendre en considération et délibérer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit, et que toutes procédures contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues; et que P. A. Ducros, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 20 février 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
21 fév—21—9, 27 mar.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRACTION IMPORTANTE.

Propriétés Commerciales

—Situées dans le—

CENTRE DE LA VILLE,

—ET—

Placements très Avantageux,

Rue Gravier, face aux

United Cotton Buildings.

—AUSSI—

Différents Lots et Diverses Résidences.

Rues Dryades, Gravier et Union.

Une Résidence confortable

Rue du Camp.

Deux Ilets de Terre de Choix

Avenue St-Charles, face au Parc Audubon.

—ET—

Huit Magasins en Briques à Trois Etages.

Rue North Peters, face au fleuve Mississipi et touchant au

Queen and Crescent Depot,

Dans le Troisième District.

Vente Positive en Partage à l'Encan,

A un Long Crédit et à un Faible Taux d'Intérêt.

Benjamin Newgass et autres contre Betty Newgass et autres.

No 21,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE EN PARTAGE.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de divers jugements rendus dans l'affaire ci-dessus, le 22 septembre 1887, et d'un ordre en date du 16 février 1888, par l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après, savoir:

PROPRIÉTÉS DANS LE PREMIER DISTRICT.

PROPRIÉTÉ RUE GRAVIER.

Dix lots de terre avec améliorations dans l'ilet borné par les rues **Gravier, Commune, Baronne et Dryades**, décrits comme ci-après:

1° **La résidence en briques à deux étages** No 209 rue **Gravier**. Le lot est désigné comme No 2 et mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue **Gravier** sur 147 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3, et de 146 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne latéral opposée, avec une profondeur dans le fond de 29 pieds 6 pouces 4 lignes. Cette propriété est louée à bail par M. A. Mercadal jusqu'au 31 août 1888, au taux de $40 par mois.

2° **Les Crescent Stables, No. 211 rue** Gravier, composé d'un édifice en briques à deux étages. Le lot est désigné comme No. 3 et mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier sur 29 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Dryades, sur une profondeur de 147 pieds 1 pouce 3 lignes. Cette propriété est louée à bail à M. A. E. Ravain, jusqu'au 30 septembre 1888, à raison de $55 par mois.

3° **Les écuries doubles à deux étages** en briques Nos. 213 et 215 rue Gravier. Le lot ou portion de terre mesure 54 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 149 pieds 11 pouces sur l'autre ligne latérale, et une profondeur de 54 pieds 9 pouces dans le fond. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1888, à William E. Leonard, à raison de $100 par mois.

4° **La bâtisse en briques à quatre** étages No 217 rue Gravier. Le lot est désigné comme No 8 et mesure 27 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur, et 27 pieds 4 pouces dans le fond. Le tout plus ou moins. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1888, à MM. Briede & Co., à raison de $75 par mois.

5° **Les maisons de résidence en briques** à deux étages et demi, Nos 219 et 221 rue Gravier. Les lots sont désignés comme Nos 3 et 4; ils se touchent et mesurent chacun 20 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier, 20 pieds 6 pouces de profondeur dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces sur la ligne latérale du lot No 4 la plus rapprochée de la rue Baronne, 100 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne qui divise les lots Nos 3 et 4, et 100 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne latérale du lot No 3 la plus rapprochée de la rue Dryades. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1888, à Mme S. Wright et Mme D. Gamble, à raison de $25 par mois chacune.

6° **Les deux lots vacants 61 et 63 rue** Dryades, désignés comme par la lettre B et mesurant ensemble 52 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Dryades, 49 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur dans le fond, sur 109 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier, et 109 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue Commune.

7° **Le lot vacant No 65 rue Dryades** (contigu au lot ci-dessus) désigné comme lot C, mesure 21 pieds de face à la rue Dryades sur 43 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

8° **La bâtisse à un étage No 89 rue Dryades**, dans l'ilet borné par les rues **Dryades, Baronne, Gravier et Union**. Le lot est désigné comme No 11 et mesure 34 pieds 1 pouce de face à la rue Dryades, 33 pieds 6 pouces de largeur au fond sur 98 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 10 et 93 pieds 2 1|2 pouces sur la ligne du côté du lot No 12. Les améliorations servent comme atelier et bureau.

9° **La maison double à deux étages à deux corps de logis en briques, Nos 67 et 67 1|2 rue Union** dans le même ilet que le lot ci-dessus. Le lot mesure 34 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles.

10° **Le lot de terre vacant No 103 rue Dryades**, dans l'ilet borné par les rues **Dryades, Union, Baronne et Perdido**, mesurant, en mesure anglaise, 35 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 97 pieds 6 pouces plus ou moins en profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Union, 92 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins en profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Perdido et 35 pieds 2 pouces de large dans le fond; pas loué.

11° **La maison à double corps de logis à un étage, No 105 rue Dryades**, dans le même ilet que le lot ci-dessus. Le lot est décrit comme mesurant en mesure anglaise 37 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades 27 pieds 11 pouces 3 lignes de large sur sa ligne du fond, sur 111 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété appartenant actuellement ou anciennement à Mme R. Lameuse, et sur le côté le plus rapproché de la rue Perdido, il a une première profondeur de 36 pieds sur une ligne oblique qui commence de façon qu'à cette distance la largeur du dit lot est réduite à 30 pieds 4 pouces; puis de là il a une profondeur de 8 pieds 10 pouces et 4 lignes, et de 25 pieds 6 pouces et 4 lignes sur une ligne courant perpendiculairement à la rue Dryades partenant anciennement à Marie H. Bastienne, auquel point il forme un angle droit de façon à réduire la largeur du dit lot à 27 pieds 11 pouces et 3 lignes; et ensuite il a une profondeur de 34 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise de la dite propriété de Marie H. Bastienne jusqu'à ce qu'il atteigne la ligne du fond.

Cette propriété est louée à Mme Henri à raison de $15 par mois.

RÉSIDENCE RUE DU CAMP.

12° **La résidence en briques à trois** étages No 240 rue du **Camp**, dans l'ilet borné par les rues **Camp, Magazine, St. Joseph et Delord**. Le lot est désigné comme No 5, et mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue du Camp sur 116 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné au fond par une allée commune 11 pieds de large ouvrant sur la rue Delord. Cette propriété est occupée par Mme A. Powers, et est louée jusqu'au 30 septembre 1888 à raison de $45 par mois.

La propriété est contigüe à la belle résidence du Dr E. A. Murphy et fait presque face à ces beaux édifices "La Bibliothèque Howard" et le "Collège Newcomb".

13° **La propriété en bois à deux étages No 72 rue Erato**, dans l'ilet borné par les rues **Erato, Thalie, Tchoupitoulas et St Thomas**, est désigné comme lot No 21, et mesure 26 pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur de 80 pieds.

Cette propriété est louée à Mme Killeen à raison de $8 par mois.

14° **Le triangle vacant en ilet** dans le Premier District de cette ville, borné par les rues **Prytanée, Urania et Félicité**, désigné comme ilet No 206, et mesurant 21 pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 81 pieds sur un côté et 85 pieds sur l'autre. Ce n'est pas entouré. Il se trouve directement en face du "Eagle Hall", la grocerie de Jas Wilson & Co., et entre la résidence de Chas Newman, Esq., et le "St-Anna Home". C'est un admirable lieu pour y bâtir pour y détailler des rafraîchissements ou pour un stand professionnel.

PROPRIETES DANS LE SIXIEME DISTRICT.

15° **Cet ilet de terre désirable avenue St-Charles à la jonction du boulevard du Parc Audubon**, et borné par l'**avenue St-Charles**, les rues **Calhoun et New et l'avenue Boulevard**; il mesure une façade totale de **227 pieds 10 pouces et 8 lignes de face à l'avenue St-Charles**, 227 pieds 6 pouces sur la rue New, 289 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la rue Calhoun et 345 **pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur le grand Boulevard du Parc Audubon** et se trouvant **immédiatement à la grande entrée qui conduit à ce lieu de promenade**; les terrains sont naturellement très élevés et se dessèchent par eux-mêmes, et les environs sont parmi les plus beaux sur l'avenue St-Charles, et fait face à la belle résidence du **colonel Hunton** et de **Mme Gomila** et sera offert dans son entier ou subdivisé en plusieurs sites pour bâtir, ainsi qu'on le demandera.

16° **Le splendide ilet de terre élevé** contigu à celui décrit ci-dessus, borné par les **rues New, Calhoun, Benjamin et le Parc Boulevard**; il mesure 229 pieds 8 pouces de face à la rue New, 233 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Benjamin, 233 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Calhoun et **233 pieds 9 pouces de face sur le grand Boulevard du Parc Audubon**. Cet ilet sera offert subdivisé en quarts ou en portions moindres ainsi que le désireront les acheteurs.

PROPRIETE TROISIEME DISTRICT.

Huit magasins en briques à trois étages dans l'ilet borné par les rues **North Peters, Chartres, St-Ferdinand et Montegut**, étant le même ilet dans lequel est compris le **Grand Dépôt du Northeastern Railroad.—Queen & Crescent Route**—et les immenses bâtisse et la **Crescent Jute Manufacturing Co.**, et faisant face au **fleuve Mississipi avec le Morgan, Texas & Pacific et le Northeastern roads** passant devant, offrant une rare occasion d'obtenir de splendides sites pour entrepôt ou manufactures, lesquels magasins sont décrits en détail comme il suit, à savoir:

17° **Le magasin No 124 rue North Peters coin de la rue St. Ferdinand**, et désigné comme lot No 1, et mesure 24 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand et borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St. Ferdinand.

Cette propriété est louée à Mme Jolly à raison de $18 par mois.

18° **Le magasin No 125 rue North Peters** contigu au magasin ci-dessus et désigné comme lot No 2 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St Ferdinand. Cette propriété est louée à Mme J. Swan à raison de $15 par mois.

19° **Le magasin No 126 rue North Peters** adjacent au précédent, est désigné comme lot No 3 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune de 17 pieds 5 pouces de large ouvrant sur la rue St. Ferdinand. Cette propriété rapporte $10 par mois.

20° **Le magasin No. 128 rue North Peters** est désigné comme lot No 5 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2|8 de face à la rue North Peters, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune de 17 pieds 5 pouces de large, ouvrant sur la rue St. Ferdinand. Cette propriété est louée à Hugh Cain, à raison de $18 par mois.

21° **Le magasin No 130 rue North Peters**, est désigné comme lot No 7 et mesure 26 pieds 1 pouce de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St-Ferdinand. Cette propriété est louée à M. Schilling à raison de $12 par mois.

22° **Le magasin No 131 rue North Peters**, adjacent au précédent. Le terrain mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue North Peters sur 134 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Ferdinand et 133 pieds 10 pouces et 1 ligne sur l'autre côté; la dite portion de terre est composée du lot No 1 et le morceau de terre au fond ayant une profondeur de 7 pieds. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

23° **Le magasin No 132 rue North Peters** adjacent au précédent. Le terrain mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 1 ligne de largeur au fond sur 134 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Ferdinand et 133 pieds 10 pouces et 1 ligne sur l'autre côté; la dite portion de terre est composée du lot No 2 et du morceau de terre au fond ayant une profondeur de 7 pieds. Cette propriété est louée à Mme Rowald à raison de $16 par mois.

24° **Le magasin No 133 rue North Peters**, adjacent au précédent. Le lot est désigné par le No 3 et mesure, en mesure anglaise, 22 pieds 5 1|2 lignes de face à la rue North Peters, sur 96 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 2, et 96 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant et la balance à un crédit de **Un, Deux et Trois ans** au moins, à l'option des acquéreurs (à l'exception des deux ilets avenue St. Charles qui seront de un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans avec seulement 6 pour cent d'intérêt par an), en billets des acquéreurs portant intérêt à 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue; les actes de vente renfermeront toutes les clauses de garantie usuelles incluant celles de frais d'avocat à 5 pour cent en cas de procédures, l'assurance sur les améliorations et le transfert des polices, etc.; les acquéreurs assumeront le paiement de leurs montants de leurs enchères de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888, et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant **Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, No. 21 Passage de la Bourse.**
22fév—22 26—3.10.17.24mars

Propriété améliorée de choix

—ET—

Site pour bâtir
AVENUE NAPOLÉON.

Succession du Dr J. R. Walker.

No 23,090—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'**avenue Napoléon**, les rues **Berlin, Coliseé et Perrier**, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No 43. Les dits lots Nos 1, 2 et 4 mesurent chacun 29 pieds 6 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le dit lot No. 1 formant le coin de l'avenue et de la rue Colisée, et le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en deux paiements égaux à un et deux ans de crédit de la date de la vente avec intérêt de 7 pour cent par an garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, assurance et transfert de police, frais d'avocat, etc.; l'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1888, et déposera 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant George C. Préot, Esq., notaire.
15 fév—15.25—mars 3.10.17

La Résidence "Roselius,"

Broadway, près de l'avenue St-Charles, avec un grand ilet.

Ayant Jardin et Verger.

Succession de Mme Mary Roselius, femme de P. G. Bosny.

No 18,776—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° La "**Roselius" Homestead** à Greenville, Sixième District de cette ville, composé de terre No 62, borné par les rues **Broadway, Chestnut, Felicia et Carrollton**, ayant 20 terrains numérotés de 1 à 26 inclusivement, et mesurant ensemble 300 pieds de face sur la rue Broadway et 240 pieds de face aux rues Broadway et Carrollton.

Les améliorations comprennent une grande et solide résidence en bois à deux étages avec grandes galeries et corridors, salons doubles, chambre de réception, salle à manger, bibliothèque, cave à vins, office, 8 chambres à coucher, 2 cabinets de toilette, et dans l'aile du deuxième étage; chambre à bain, quelques autres, cuisine et logements pour domestiques; les terrains sont arrangés avec un grand verger, une pelouse; un jardin, un verger avec orangers et autres fruits, raisins, etc. Ceux qui désirent obtenir une jolie et complète demeure suburbaine avec environs agréables, sont invités à visiter cette belle propriété. Des cartes d'entrée peuvent être obtenues des encanteurs.

2° **Cinq lots de terre** dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Esther, Chestnut et Wall, désignés comme lots Nos 6 à 10, les lots 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Wall sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 10 mesure 30 pieds de face sur la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.

Termes.—Un quart ou plus, comptant, et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans au moins, à l'option des acquéreurs, en billets des acheteurs, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente renfermeront toutes les garanties usuelles, y compris frais d'avocat en cas de procédures, assurance et transfert de police, etc., les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1888 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusèbe Bonny, Esq., notaire public.
5 fév—5, 18, 25—3. 10 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions à l'encan.

Succession de Horatio W. Turner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21.034.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—Le SAMEDI, 3 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 février 1888, il sera vendu à l'encan—

1 action de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.

2 actions de la Compagnie d'Assurances Teutonia.

Conditions—Comptant avant le transfert.
21 fév—21,25,26—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double

Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet.)

Succession de Susannah O'Brien.

No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—

Le Cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal, Derbigny et Roman; le lot est le No 28 et mesure 27 pieds de face sur la dite rue Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles—il y a quatre 9 chambres dans le double corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant, à proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer; un joli site pour de bons locataires.

Conditions—Comptant, 10 pour cent déposé au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire public.
19 fév—19 26—mars 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Jockey Club.

Succession de Robert Pugh.

No 1,345—Douzième Cour de District Judiciaire de la paroisse Assomption, Etat de la Louisiane.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mars, 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Arthur F. Knobloch, un des juges de la susdite Cour, il sera vendu à l'encan:

Cinq (5) actions du fonds capital du New Louisiana Jockey Club, de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour une valeur de $100 chacune, comme le prouve le certificat No 63, en date du 16 avril 1880.

Conditions—Comptant avant livraison.
19 fév—19,26—mars 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Grocerie! Grocerie!

Vente pour cause de départ.

Occasion rare pour un placement avantageux.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—Le JEUDI, 8 mars 1888, à 10 1|2 heures A. M., au coin des rues Bourgogne et Kerlerec, (Troisième District), il sera vendu à l'encan—

GROCERIES!

Le contenu de la grocerie bien achalandée de M. J. P. Larroudé, comprenant un stock choisi de groceries de famille et de fantaisie, liqueurs, Whiskies, cognac, vins rouges, vins blancs, etc., etc. Ainsi que la buvette, un fort lot de bouchons et un lot de mercerie.

Le contenu de la grocerie sera d'abord offert en bloc et s'il n'est pas vendu de cette manière, il sera détaillé par lots.

Conditions—Comptant avant livraison
3 mars—3, 4, 6 7 8.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés foncières de valeur.

Magasins et Résidences Rue du Canal.

Cottages de choix pour résidences, Près du Coliseum Park.

RÉSIDENCE ATTRAYANTE,

Dans la rue Jackson.

Excellents placements dans d'autres localités.

Vente judiciaire à l'encan.

Succession de FRANCISCO P. MARTINEZ. No. 22,271.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 6 février 1888, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur qui suivent:

1° **Le cottage double**, Nos 170 et 172 **rue Terpsichore**, situé au Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les **rues Terpsichore, Melpomène, Magazine et Camp**. Le terrain se compose de la ligne latérale, vers la rue du Camp du lot désigné par la lettre B, qui mesure une façade totale d'environ 33 pieds 10 pouces sur la rue Terpsichore, sur une profondeur d'environ 127 pieds 10 pouces.

Le cottage est en retrait (éloigné de la rue) avec une grille en fer sur la façade, à une aile à deux étages, ainsi qu'une bâtisse à deux étages à travers le fond. La propriété est louée à bail par MM. W. H. Chesnee et George A. Hoffman, à raison de $30 par mois pour chaque côté, en vertu d'un bail devant expirer le 30 septembre 1888, faisant en tout $720 par an.

2° **Le cottage simple**, No 174 rue Terpsichore, dans le même ilet, et touchant à la propriété ci-dessus décrite. Le terrain se compose de cette partie du lot désigné par la lettre B sur la ligne latérale vers la rue du Camp, mesurant une façade totale d'environ 51 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Terpsichore, sur environ 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Le cottage a un étage avec mansarde, une grande galerie de façade, un grand vestibule dans le milieu. Il est occupé et loué à bail jusqu'au 30 septembre 1888, par M. F. S. Neasadi, à raison de $30 par mois.

3° **La propriété de résidence et pour affaires** située au coin sud est des rues Girod et Franklin dans le premier district de notre ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Franklin, Bassin et Julie. Le lot est désigné par le No 46 et mesure environ 28 pieds 3 pouces 5 lignes de façade sur la rue Girod, sur environ 110 pieds de profondeur et face à la rue Franklin.

Il y a au coin une bâtisse à un étage, employée pour ses affaires par D. A. Neuberger, qui la loue à bail jusqu'au 30 septembre 1888 à raison de $8 par mois. Dans le fond du terrain, il y a une maison à deux étages en bois, désignée comme Nos 221 et 223 rue South Franklin, louée à Mme J. Pratlier à raison de $11 par mois.

MAGASIN DOUBLE DE CHOIX RUE DU CANAL.

4° **Le magasin double en briques à** quatre étages, No 52 rue du Canal et No 71 rue de la Commune.

Le terrain se compose de deux lots dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Commune, Tchoupitoulas et Magazine. Ils se touchent et mesurent comme suit:

Le lot No 23 mesure environ 25 pieds 5 pouces de face à la rue de la Commune, environ 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond le divisant du lot No 4, sur environ 70 pieds 1|2 ligne sur la ligne latérale du lot No 22, et environ 72 pieds 6 1|4 lignes sur l'autre ligne latérale opposée.

Le lot No 9 mesure environ 25 pieds de face à la rue du Canal, environ 23 pieds 3 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur d'environ 72 pieds 9 pouces 6 1|4 lignes sur la ligne latérale du lot No 8, et environ 70 pieds 1|2 ligne sur la ligne latérale du lot No 10.

Ce magasin sont occupés et loués à bail, jusqu'au 30 septembre 1888, par **MM. Konig et Meyer, marchands de vaisselle** (Nordenholz Bros.), à raison de $225 par mois.

LA RANGÉE DE BATISSES RUE DU CANAL.

DE LA RUE DU BASSIN A LA RUE FRANKLIN.

Magasins et maisons de résidence.

5° **Six terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Canal, Douane, Bassin et Franklin** désignés par les Nos de 1 à 6, et mesurant comme suit:

Le terrain No 1 forme l'angle des rues Canal et Bassin, et mesure environ 25 pieds 7 pouces et 1 ligne de façade rue du Canal, sur environ 97 pieds 10 pouces de profondeur et de façade rue du Bassin, s'étendant en arrière jusqu'à une allée commune de 4 pieds de largeur ouvrant sur la rue du Bassin. La bâtisse est désignée par le **No 237 de la rue du Canal**, et est louée et occupée par M. Felix Cocone magasin de modes, jusqu'au 30 septembre 1888, au taux de $55 par mois.

Le terrain No 2 est contigu au premier et mesure environ 25 pieds 7 pouces de façade rue du Canal sur une profondeur d'environ 97 pieds 10 pouces, s'étendant à l'arrière jusqu'à la dite allée commune, et ayant une porte de sortie sur la rue du Bassin. Les améliorations sont désignées par le **No 229 de la rue du Canal** et louées et occupées à Mme M. A. Gier, $40 par mois.

Le terrain No 3 est contigu au dernier décrit et mesure environ 25 pieds 7 pouces de façade rue du Canal sur environ 101 pieds 10 pouces de profondeur, s'étendant à l'arrière jusqu'à l'allée Commune de 4 pieds de largeur, ouvrant sur la rue du Bassin. Les améliorations sont désignées par le **No 231 de la rue du Canal** et occupées par le Dr W. C. Wilson, $50 par mois.

Le terrain No 4 touche au dernier et mesure environ 25 pieds 7 pouces de façade rue du Canal, sur environ 101 pieds 10 pouces de profondeur, s'étendant à l'arrière jusqu'à une allée commune de 4 pieds de largeur, ouvrant rue Franklin. Les améliorations sont désignées par le **No 233 de la rue du Canal** louées et occupées par Mme E. Lindin jusqu'au 30 septembre 1888, $50 par mois.

Le terrain No 5 forme le coin des rues **Canal et Franklin**, et mesure environ 25 pieds 7 pouces et 1 ligne de façade rue du Canal, sur environ 97 pieds 10 pouces de profondeur et de façade rue Franklin, s'étendant à l'arrière jusqu'à une allée commune de 4 pieds de largeur et ouvrant rue Franklin. Les améliorations sont désignées par le **No 235 de la rue du Canal** et sont louées et occupées par Mme Julie Merz jusqu'au 30 septembre 1888, $50 par mois.

Le terrain No 6 touche aux cinq autres décrits à l'arrière et mesure environ 26 pieds 1 pouce de façade sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur une profondeur, traversant de carré d'ilet de rue à rue, d'environ 127 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations sont désignées par le No 9 de la rue Nord Bassin.

6° **La propriété cottage No 129 de la rue St-André**. Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St André, Ste-Marie, Chippewa et Annonciation. Le terrain est désigné par le No 20 et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue St-André sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur; elle est louée à John Jenny jusqu'au 30 septembre 1888, $17 par mois.

MAISON DE RESIDENCE RUE JACKSON.

7° **La spacieuse et séduisante maison de résidence avec terrain, No 132 rue Jackson**, quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Jackson, Philippe, Laurel et Annonciation**. Le terrain se compose des lots 6 et 7 et d'une partie du lot 8, qui mesurent comme suit: Les lots 6 et 7, chacun 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et la partie du lot 8, environ 17 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur sur une ligne parallèle, et le tout s'étendant à l'arrière à une allée commune de 9 pieds 10 pouces 3 lignes de largeur. Le terrain est abondamment entretenu; il y a gazon, arbres d'ornement et en fleurs. La bâtisse est à distance de l'avenue; est de construction moderne, belle à l'intérieur et possède tous les agréments désirables. Elle est vaste et convenable pour une grande famille.

8° **Les deux écuries d'ornement** dans le même carré d'ilet. Le terrain se compose des lots 11 et 12 se touchant et mesurant chacun 30 pieds de façade rue Laurel sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles; chacun des dits lots ayant une façade et une profondeur sur l'une des deux allées communes qui s'étendent à travers le dit carré d'ilet de la rue Laurel à la rue Annonciation.

9° **Deux terrains à Carrollton**, Septième district, carré d'ilet borné par les rues Anne, Esther, Clinton et Millaudon, désignés par les Nos 7 et 8, se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Anne, sur 142 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

10° **La moitié indivise dans trois terrains** avec améliorations dans le Premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 7. Les terrains 5 et 6 se touchent et ont, chacun 23 pieds 2 pouces de **façade rue Calliope**, sur 101 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; une partie des améliorations consistant en un auvent et une citerne appartenant au locataire **Martin Wesson** dont le bail a été fait; elle appartient au 31 mai 1888, pour le terrain No 5; et à $5 par mois pour le terrain No 6, le 30 septembre 1888.

Le terrain No 29 mesure 29 pieds de face à la rue **Magnolia**, sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les trois terrains ci-dessus décrits sont situés dans le carré d'ilet faisant face à la gare du chemin de fer Jackson.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; le reste **à un crédit de un et deux ans**, en billets des acquéreurs, portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, contenant le pacte de "non aliénando". La clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; et les polices d'assurances de toutes les améliorations transférées, les acquéreurs assumant le paiement en sus du prix d'adjudication de toutes les taxes sur les dites propriétés pour l'année 1888 et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de la vente au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant **Robert P. Upton, notaire, 5 Allée Commerciale.**
25 fév—25 - mars 3 10, 17, 24, 31.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Deux magnifiques ilets de terre sur les rues de la Commune et Gravier.

Vente de syndic.

Robert Morris vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,852.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1888, les propriétés suivantes:

Deux ilets de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 66 et 67. L'ilet 66 est renfermé par les rues Commune, Gravier, Pierce et Scott et contient 32 lots de terre mesurant ensemble 324 pieds 10 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Commune et Gravier et 425 pieds 6 pouces 2 lignes sur chacune des rues Scott et Pierce et de l'Avenue du Canal, lequel ilet contient 53 lots de terre et mesure ensemble 602 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, 642 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, 432 pieds 2 pouces 6 lignes de face à l'Avenue Carrollton; 425 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Pierce. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant
3mars—3 10 17 24 31—7avril.

Vente pour cause de maladie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 5 mars 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Edmonds et Victor, 7me district, la vacherie de M. Henry Wyman.

17 jolies vaches laitières, 1 bon cheval, 1 charrette à lait, 1 machine à couper le foin, etc., etc., ainsi que les ustensiles de la vacherie.

La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Au dessous de $50 comptant, et au-dessus de $50, 6 mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 3 mars—

Bon magasin en briques, placement avantageux, loué à bail, jusqu'au 30 septembre 1889, à raison de $40 par mois.

Vis-à-vis le Marché Tremé, terrain de valeur et bâtisse en briques, connu comme le No 178 rue d'Orléans, et traversant l'ilet jusqu'à la rue St. Pierre, dans l'ilet renfermé par les rues Orléans, St. Pierre, Villeré et Marais, maintenant occupé comme magasin de quincaillerie, faisant de bonnes affaires, et loué à raison de $40 par mois; lequel lot mesure 19 pieds 10 pouces de face à chacune des rues d'Orléans et St. Pierre sur une profondeur de 114 pieds, 5 pouces 6 lignes.

PAR J. P. GUINAULT, encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt de date, avec toutes les clauses de sécurité d'usage. L'acquéreur assumera en plus du prix d'adjudication les taxes de 1888 et devra faire un dépôt de 10 pour cent à l'encanteur sur le montant de la vente.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire public.
2 mars—2f

Propriété de valeur sur la Levée, entre les rues Delery et Tricou, et faisant face au fleuve.

Grande étendue de terres derrière les Abattoirs à l'usage d'une savane.

Aussi une Résidence face à la rue Dauphine.

Successions de Pierre Puech et d'Emma Florane, son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C, No 22,816.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 24 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1888, les propriétés suivantes—

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Tricou, Delery et Jumonville, mesurant 90 pieds 2 pouces de face à la Levée, sur 179 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Tricou, 190 pieds 4 lignes sur la ligne opposée et 89 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble, une bâtisse basse ayant 4 chambres galerie derrière, cabinet, 2 citernes et un grand four à boulanger.

2° Treize lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Reynes, Forstall et Bourgogne. Lesquels lots sont désignés par les numéros 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, mesurant ensemble 140 pieds 7 pouces, 9 pouces de face à la rue Dauphine 140 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 319 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Reynes, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Les améliorations se composent d'une bâtisse en bois convertie en ardoises ayant onze pièces, deux citernes, lieux d'aisance, écurie et une autre bâtisse dans le fond ayant deux chambres, poulailler, etc., etc., jardin avec la façade et autres arbres fruitiers.

3° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Dauphine, Egania et Lizardi.

Lequel lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Lizardi, mesure 22 pieds de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Royale.

Ensemble une bâtisse en bois contenant 4 pièces, cuisine double, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Deux lots de terre vacants dans le même district et le même ilet ci-dessus décrit, désignés par les Nos 7 et 8, mesurant, le lot No 7, 47 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Royale, 57 pieds 3 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond et 150 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.

Le lot No 8, 47 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.

5° Une certaine étendue de terre à l'usage de savane, comprenant 47 ilets situés entre les rues Meble, Solon, Angela, Humanité, Claiborne, Angela, St-Claude et les Casernes des Etats-Unis, lesquels ilets se trouvent et sont situés parallèles dans la partie d'Orléans et partie dans la paroisse St-Bernard, à savoir 27 ilets dans la paroisse St-Bernard et 20 ilets dans la paroisse d'Orléans, Troisième District de cette ville.

Pour plus de détails et dimensions se référer aux plans faits par Ch. de l'Ile, en date du 25 février 1888, qui seront exposés à la bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant P. L. Fourchy, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888.
22 fév—22—mars 3 10 17 24

Résidence en briques, rue du Canal No 198, entre les rues Dryades et Rampart.

Deux terrains formant l'encoignure des rues Johnson et Canal.

Un grand terrain de prix sur la rue Baronne, entre les rues Julie et Girod.

Succession Dr Armand Mercier—No 15,204—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 janvier 1888, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Commune, Dryades et Remparts, lequel lot de terre mesure 28 pieds 10 pouces de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Ensemble, une résidence en briques à étage avec entresol et ayant corridors d'entrée, galerie devant, derrière et sur le côté et ayant treize chambres, cour carrelée, hydrant, porte-cochère, etc., etc.

2° Deux lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Gasquet, Johnson et Galvez, désignés par les Nos 6 et 7.

Le lot No 6, mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Johnson.

Le lot No 7 mesure 26 pieds 4 lignes de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un terrain vacant de prix, situé dans le même district, renfermé par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, mesurant 51 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Baronne, sur 98 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur. Lequel lot de terre étant à une distance de 25 pieds 6 pouces 4 lignes de l'encoignure Girod.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Condition.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance à 1, 2 et 3 ans ou moins à l'option des acquéreurs, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, lesquels billets seront garantis par hypothèque, et portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait payement avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais des acquéreurs et compris les taxes dues en 1888.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé des acquéreurs.
31 janv—31—fév. 4, 11, 18, 25—mars 3.

Propriété No 34 rue Dauphine, près de la rue du Canal, entre les rues Douane et Bienville.

Maison rue St Pierre No 416.

Succession de Mme veuve Louis Heric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,879.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1888, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Bienville et Douane, mesurant 25 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison de plusieurs chambres, hangars, hydrant, lieux d'aisance, etc.

2° Un autre lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet renfermé par les rues St-Pierre, Miro, Touti et la Promenade Carondelet, mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur vers la rue Miro, 166 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue Touti et 78 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du fond.

Ensemble une maison basse, couverte en ardoises, ayant galerie devant et sur le côté, six chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., etc.

Dans la cour, deux citernes, hangar, poulailler, jardin avec arbres fruitiers et fleurs, cour carrelée, etc., etc.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville payables en 1888.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé des acheteurs.
31 janv—4 11 18 25 fév—3 mars.

PERDU—Le Mardi-Gras, 14 février, dans le trajet des rues Marais, Ste-Anne, Remparts et Canal, un sac contenant 9 billets de $100, un billet hypothécaire de $100 souscrit par Pierre Médus, et deux autres billets de $100 chacun souscrits par M. Dupassaux. Le public est respectueusement prié de ne pas les négocier, et une récompense libérale à la personne qui les remettra chez M. Jean-Marie Perez, 170 rue Marais.
28 fév—28—13 28 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

LE TERRAIN HOWELL

TOUCHANT A LA LOUISIANA COTTON MANUFACTORY,

Faisant face au MISSISSIPI et s'étendant jusqu'à la rue PELOPIDAS.

Composé de **39 ILETS** subdivisés en **821 LOTS** de terre situés dans le Troisième District.

Succession de Stoddart Howell.

No 21,460—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la

Bourse des Encanteurs,

Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 octobre 1887, pour compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Ilet No. 1, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 221 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Peters, 210 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Bienvenu, 376 pieds 1 pouce 4 lignes face à la rue Jaudon, et 429 pieds 4 pouces 5 lignes sur la rue Charbonnet.

Ilet No. 2 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Bienvenu et Delaronde, et 270 pieds 4 lignes face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisés en 18 lots de 1 à 18, mesurant 30 pieds 8 pouces 1 ligne chacun face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 3 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Delaronde et Chartres, et 273 pieds 8 pouces 4 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 18 lots mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face aux deux dernières rues sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 4 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Royale et Chartres, sur 316 pieds 3 pouces 2 lignes de face, aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 21 lots mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face chacun aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 5 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Royale et Dauphine, 319 pieds 9 pouces 3 lignes sur les rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—1 à 14 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 1 ligne face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur,—1 à 7 et 15 à 19, mesurant 32 pieds chacun de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 6 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face sur chacune des rues Dauphine et Bourgogne, sur 319 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur; les autres ont 32 pieds de face chacun aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 7 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Bourgogne et Remparts, sur 319 pieds 9 pouces 3 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 20 lots ayant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 8 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Remparts et St Claude et 396 pieds 6 pouces 3 lignes aux rues Jaudon et Charbonnet—25 lots 1 à 10 et 18 à 25 ayant chacun 30 pieds 6 pouces de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 1 à 8 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur, et 11 à 17 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St-Claude, sur 12 pieds 3 lignes de profondeur.

Ilet No 9 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne sur les rues Marais et St-Claude et 237 pieds 2 pouces 6 lignes sur les rues Jaudon et Charbonnet—15 lots: 1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St-Claude, sur 117 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur; 8 à 15 mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 10 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Marais et Urquhart, 343 pieds 3 lignes chacun de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots mesurant chacun 31 pieds 2 pouces 2 lignes sur les rues Charbonnet et Jaudon sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 11 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Urquhart et Villeré, 341 pieds 3 pouces 7 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun 31 pieds plus ou moins sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 12 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne sur les rues Villeré et Robertson, et 341 pieds 5 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet. 22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 13 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Robertson et Claiborne, sur 213 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—13 lots—5 à 11 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 1 ligne sur la rue Claiborne, sur 120 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur, les autres ayant chacun 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 14 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Claiborne et Derbigny, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—21 lots—1 à 7 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur 120 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur; 8 à 21 ayant chacun 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 15 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Derbigny et Solidelle, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds 2 pouces de face aux rues Charbonnet et Jaudon, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 16 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Solidelle et Joséphine, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet,—22 lots ayant chacun 31 pieds plus ou moins, de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 17 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Joseph ne et Célestine sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 18 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Célestine et Gentilly, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 19 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Gentilly et Libéral sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Charbonnet et Jaudon sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 20 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Libéral et Force, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Charbonnet et Jaudon—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 21 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Force et Vertu, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 22 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Vertu et Dolhonde, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 23 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Dolhonde et Law et 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 24 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Law et à l'Avenue Florida sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Charbonnet et Jaudon—21 lots—9 à 15 ont chacun 30 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Florida, sur 124 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur; les autres ont chacun 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 25 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à l'avenue Florida et à la rue Industrie sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—21 lots—1 à 7 ont chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à l'avenue Florida sur 124 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur; les autres ont chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 26 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Agriculture et Industrie sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 27 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Agriculture et Abondance, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots, ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 28 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face aux rues Abondance et Trésor, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 29 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Trésor et Bénéfice, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 30 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Bénéfice et Humanité, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet: 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 31 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Humanité et Plaisir, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet: 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 32 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Plaisir et Nec Plus Ultra, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 33 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Nec Plus Ultra et Patriote sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 34 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Patriote et Manuel, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 35 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 36 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Bolivar et Foy, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon—22 terrains ayant chacun, plus ou moins 31 pieds de face sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 37 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Foy et Caton, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet.—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 38 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Caton et Solon, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 39 subdivisé en 17 terrains, ceux de 1 à 8 mesurant chacun 31 pieds de façade rue Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur. Le terrain 2 forme le coin des rues Solon et Charbonnet. Les terrains de 1 et de 11 à 17 mesurent chacun 31 pieds de façade rue Jaudon sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur. Le terrain 1 forme le coin des rues Solon et Jaudon. Le terrain 9 mesure 40 pieds, 6 pouces 5 lignes de façade rue Charbonnet et est irrégulier, sur 110 pieds 3 pouces 6 lignes du côté opposé au terrain 8 qui lui est contigu et a 61 pieds 7 pouces 5 lignes à l'arrière. Le terrain 10 a 51 pieds 8 pouces 5 lignes de façade rue Jaudon, sur 110 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne opposée au terrain 11, et a 30 pieds, 7 pouces 5 lignes à l'arrière. Le tout est conforme à un plan de Edgan Pilié, voyer, en date du 3 février 1888, et exposé à la Bourse des Encanteurs.

Conditions—Comptant.

Les actes de ventes pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 fév—25—mars 3 10 17 24 31

COTTAGE

No. 426 rue Remparts, entre Union et Bagatelle.

Veuve Gustave Potthoff vs. William Potthoff et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B, No. 20,198.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars, 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1888, et aussi en vertu et conformément à un ordre du même honorable juge, en date du 23 février 1888, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Amour ou Remparts, entre Union et Bagatelle, mesurant, au pied américain, 28 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes; le tout conformément à un plan dressé le 5 avril 1854 et déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage, briques entre poteaux, à un étage avec mansarde, et toit en ardoises, trois chambres, une salle à manger, un vestibule, deux chambres dans les mansardes, cuisine avec deux chambres citerne, puits, lieux d'aisance, cour devant et derrière, etc., etc., désignée par le No municipal 426 rue des Remparts.

Conditions—Une moitié ou plus, au gré de l'acheteur, comptant; le reste à 1 an avec balance, à un an de crédit contre le billet de l'acquéreur garanti par l'hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Le dit billet portera 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses ordinaires d'assurance, de non aliénation et d'honoraires d'avocat, lesquels seront fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé, l'acquéreur devant assumer, en sus du montant de l'adjudication, toutes les taxes dues pour l'année 1888. Il devra en outre faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 fév—25 fév, 3, 10, 17, 24, 31 mars.

Propriétés de valeur améliorées dans les Premier et Troisième Districts.

Succession de Mme Julia Corrigan, femme de Thomas McDonough.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 22,302.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse des Encanteurs**, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement rendu le 15 février 1888, par l'Honorable C. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", la propriété décrite ci-après pour le compte de la dite succession.

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet désigné par le numéro municipal 50, anciennement ilet No 34 borné par les rues **St-Antoine, Bourbon, Urquhart et Villeré**; le dit lot est désigné par le No 11, sur un plan dressé par J. Pilié, le 21 avril 1836, et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, comme No 9, du livre de plans No 1; le dit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue **St-Antoine**, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations connues par le No municipal 107 rue St-Antoine, comprennent une maison en bois à double corps de logis à un étage, retirée de la rue, avec quatre chambres et cabinets, cuisine, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues **Union, Kerlerec, Bourbon et Dauphine**, borné d'un côté par la propriété de H. M. et A. Carrière à l'autre côté par la propriété de A. A. Leroux, mesurant plus ou moins environ 24 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 134 pieds de profondeur, les lignes courant d'une façon parallèle jusqu'à une certaine distance de façon à former un point ou angle. Les améliorations comprennent les bâtisses connues par le numéro municipal 36 rue Kerlerec (anciennement Paix) ayant quelque huit chambres, un cabinet, lieux d'aisance et hydrant.

3° Un morceau ou une portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 519 borné par les rues **Gravier, Commune, Johnson et Galvez**, désigné par le lot No 7, dans l'ilet récemment connu sous le No 44 d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer, daté le 20 avril 1848, déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire en cette ville; le dit morceau de terre mesure en mesure américaine 18 pieds 6 pouces de face à la rue **Gravier** sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage avec deux chambres, un cabinet, citerne, petit hangar, poulailler, etc., connu par le No municipal 481 rue Gravier.

Conditions—Une moitié de l'enchère ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, à douze mois de crédit avec 8 pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication sur la dite balance qui devra être payé en cas de procédures pour recouvrer le paiement de la dite portion de crédit de l'enchère, laquelle sera garantie par tous billets ou coupons ou plus et garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et la clause d'assurance usuelle.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
18fév—18 25—3 10 17 24 mars

Dans l'affaire des mineurs Ducongé.

No. 23 044.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1888, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, la partie du fond de la propriété désignée par le numéro municipal 131 rue Douane, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourbon, Dauphine et Bienville et mesurant, sur une ligne parallèle avec la rue Douane et à une distance de 55 pieds 6 pouces de la dite rue, 32 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur et une profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, jusqu'à la ligne du fond du lot originel, de laquelle la dite portion de terre est formée et conformément à un croquis de J. Bravo, voyer, annexé à un acte passé pardevant C. G. Andry, notaire, en date du 26 janvier 1888.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chas. G. Andry, aux frais de l'acquéreur.
4fév—4 11 18 25—3 10 mars.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Magasins et résidences

—ET—

Propriétés à louer.

A l'encan pour clore les comptes.

A un long crédit! Faible intérêt.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, il sera vendu à l'encan—

1° La résidence en briques à trois étages No 57 rue Esplanade, sur le côté sud entre les rues Chartres et Royale et touchant la résidence de M. A. J. Lewis et [illegible]

2° La résidence en briques à deux étages, No 303 rue de Chartres, sur le côté [illegible] Hôpital et Quartier, un étage [illegible] maison bien finie ayant beaucoup d[illegible] et louée $20 par mois.

3° Un magasin et résidence en briques à deux étages, No 19 rue St. Louis, sur le côté nord entre Chartres et Décatur; le terrain est de 25 pieds 101, espace pour un grand magasin et entrepôt et quatre grands appartements en haut et dans le fond. La possession peut être obtenue en passant l'acte de vente.

4° La rangée de bâtisses en briques à trois étages, Nos 121 à 125 Passage de la Bourse, sur le côté Ouest entre Conti et St. Louis: le terrain a plus de 82 pieds de face, le rez-de-chaussée peut être en usage pour de petits Shops, avec plusieurs grands appartements au-dessus, a été occupée plusieurs années par Mme Fisher et est louée à $15 par mois.

5° Le cottage en bois à deux étages, sur le Nouveau Chemin Coquillé, rue Delord, entre Locust et Magnolia; le lot est le No 7 et traverse et fait face à la rue Euphrosine, est près du pont Magnolia et du dépôt du chemin de fer Jackson, et rapporte $8 par mois.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant, la reste à crédit de 1, 2 et 3 ans, avec intérêt seulement 6 pour cent par an courant, privilège de vendeur et toutes les clauses de garantie, etc. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1888. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Grima, notaire.
18 fév—18 25 26—mars 3 3

Pianos, instruments de musique.—La maison Philippe, Werlein, rue du Canal, 135, possède un vaste assortiment de pianos de tous les fabricants célèbres étrangers et américains, et les vend à des conditions très acceptables.